



DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 4 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 27

Nombre de représentés : 07

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 27

Nombre de représentés : 07

Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2025-021
BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET ANNEXE DE VALORISATION DES EAUX TRAITÉES EN SORTIE DE STATION D'ÉPURATION (VETSSE)

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 19 février 2025.

- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie le 5 mars 2025.

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 4 mars, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Cadet, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Véronique Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint par Mme Brigitte Cadet, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe par M. J. Paul Babef, Mme Claudette Clain Maillot par Mme Catherine Gossard, Mme Sophie Tsiavia par M. Alain Iafar, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla par M. Jean-Claude Adois, Mme Pamela Trécasse par Mme Honorine Lavielle.

Départ(s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau, Maire à 18h08 (affaire n° 2025-042).

Absents : M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

LE MAIRE

Olivier HOARAU

.....
.....

Affaire n° 2025-021

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DE VALORISATION DES EAUX TRAITÉES EN SORTIE DE STATION D'ÉPURATION (VETSSE)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » réunie le 18 février 2025 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le budget primitif 2025 du budget de Valorisation des Eaux Traitées en Sortie de Station d'Épuration (VETSSE), dont les crédits sont votés au niveau des chapitres budgétaires ;

Article 2 : d'arrêter l'équilibre de la section de fonctionnement et de la section d'investissement à 0,00 € ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DE VALORISATION DES EAUX TRAITÉES EN SORTIE DE STATION D'ÉPURATION (VETSSE)

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur le budget primitif (BP) du budget annexe de Valorisation des Eaux Traitées en Sortie de Station d'Épuration (VETSSE), pour l'exercice 2025.

Pour rappel, le service VETSSE, destiné à l'arrosage des espaces verts et aux usages industriels, a été créé sous la forme d'un SPIC (Service Public Industriel et Commercial) par délibération du 5 avril 2016 (affaire n° 2016-052).

Accompagnée par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, la Collectivité avait prévu d'inclure, outre l'exploitation et le développement des installations, les travaux relatifs à la construction des infrastructures dans le périmètre d'une délégation de service public sous forme de concession (affaire n°2016-121).

Dans ce contexte, le conseil municipal a approuvé en 2017 le versement d'une subvention d'équipement (affaire n° 2017-062 du 06/06/2017) et d'une subvention de fonctionnement (affaire n° 2017/143 du 05/12/2017) afin de supporter les dépenses de préfiguration du projet.

En février 2018, le Préfet a pris un arrêté n° 2018-181/SG/DRECV portant autorisation du projet de réutilisation des eaux traitées en sortie de station d'épuration, au titre du Code de l'Environnement. Cependant, cette autorisation était assortie de dispositions techniques (distance de 5 mètres par rapport aux voies de circulation) mettant en péril la pertinence et la viabilité économique du projet et rendant son déploiement impossible.

Il n'y a donc pas eu d'opération sur le budget entre 2018 et 2024.

Pour rappel, le process proposé par la Ville est basé sur un traitement par osmose inverse, technologie garantissant une grande qualité de l'eau.

La Ville, soutenue dans sa démarche par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Ecocité et ses membres, poursuit les discussions avec les services instructeurs locaux et les ministères de la Transition Ecologique et de la Santé afin de faire évoluer la réglementation, cette dernière ne prenant pas en compte la qualité de l'eau traitée. En parallèle, une demande de dérogation nationale a été faite auprès du Premier ministre par courrier du 23 décembre 2020, cosigné par le Président du Territoire de la Côte Ouest, le Président du GIP et le Maire de la Commune de Le Port.

Les épisodes de sécheresse survenus en France Métropolitaine ont questionné sur le bon usage et la juste répartition de la ressource en eau. Le gouvernement s'est engagé, au travers des 53 mesures du Plan Eau publié en mars 2023, à encourager les usages d'eaux non conventionnels, incluant la réutilisation des eaux usées.

Ainsi, et grâce à nos interventions auprès des instances gouvernementales, des assouplissements réglementaires sont intervenus (*Etablissement d'une évaluation sanitaire pour la définition de mesures de gestion du risque, celles-ci prenant en compte le niveau de qualité de l'eau*

obtenue). Ces derniers permettent d'envisager le passage en phase opérationnelle. Au préalable, la Ville doit effectuer une mise à jour de l'étude technico-économique, déposer une nouvelle demande d'autorisation préfectorale et relancer des procédures de consultation.

Une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a démarré en octobre 2024. Le montant de cette mission s'élève à 368 934,00 € HT avec un financement obtenu de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Office de l'Eau à hauteur de 279 900,30 €.

Le budget primitif de 2025 s'équilibre ainsi à hauteur de 0,00 € en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver le budget primitif 2025 du budget annexe de Valorisation des Eaux Traitées en Sortie de Station d'Épuration (VETSSE) dont les crédits sont votés au niveau des chapitres budgétaires ;
- d'arrêter l'équilibre de la section de fonctionnement et de la section d'investissement à 0,00 € ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LE PORT (974)
Utilisateur : LANGEVILLIER Frédérique

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_2025_021
Objet :	BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET ANNEXE DE VALORISATION DES EAUX TRAITÉES EN SORTIE DE STATION
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-04 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	974-219740073-20250304-DL_2025_021-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à jf.savignan@ville-port.re,daniel.hoarau@ville-port.re

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 974-219740073-20250304-DL_2025_021-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DL 2025-021.pdf Nom métier : 99_DE-974-219740073-20250304-DL_2025_021-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	588.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 4. Budget Primitif 2025 Budget VETSSE.pdf Nom métier : 99_DE-974-219740073-20250304-DL_2025_021-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	156.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 mars 2025 à 06h42min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 mars 2025 à 06h42min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 mars 2025 à 06h42min27s	Transmis au MI

